

6 novembre 2012

12.167

Motion du groupe libéral-radical**Etapes suivantes de la planification hospitalière**

Afin d'accélérer la prise de décisions qui permettront d'effectuer les étapes suivantes d'une nouvelle planification hospitalière du canton de Neuchâtel en plus de la réflexion actuelle sur la chirurgie et l'orthopédie, le Conseil d'Etat est prié d'étudier les solutions suivantes:

- Réaffecter les Hôpitaux de **Landeyeux, du Locle et de la Béroche** à des tâches hors HNe en transférant leurs activités aux sites principaux de HNe;
- Trouver une solution pérenne pour l'**Hôpital du Locle** dans le CNP ou ailleurs;
- Pérenniser et consolider le rôle de l'**Hôpital de Couvet** dans son rôle de CDT et de gériatrie;
- pour les autres missions, faire un inventaire des potentiels de synergie entre HNe et tous les hôpitaux et cliniques privés du canton tels que La Tour, Montbrillant et la Providence ainsi que la maison de naissance Tilia.

Signataires: C. Gueissaz, J.-F. de Montmollin, Ph. Haeberli, S. Menoud, H. Frick, P. Ummel, T. Michel, J.-B. Wälti, B. Haeny, A. Gerber et P.-A. Steiner.